

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
: : : six mois, 14 : :
: : : un an 25 : :

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 30 JANVIER 1868.

BULLETIN.

Comme on devait s'y attendre, la loi militaire a été approuvée à l'unanimité (moins une voix) par le Sénat.

Il paraît, en effet, dit le *Courrier français*, que les sénateurs sont très résolus et qu'ils envisagent sans hésitation à l'intérieur et à l'extérieur les éventualités les plus graves. On n'a pas oublié le discours prononcé par M. le sénateur Larabit, à l'occasion de l'inauguration d'une statue de Davoust à Auxerre, qui a valu à l'orateur une lettre de félicitations de l'Empereur. Il paraît, suivant une version nouvelle, que M. Larabit ne se serait pas borné à caresser des éventualités bellicieuses ; il aurait en outre déclaré « qu'un gouvernement ne peut pas soutenir une guerre en Europe avec des Chambres derrière lui. » Il y aurait eu deux éditions de ce discours, dit la *Constitution d'Auxerre* ; la première dont il a été donné connaissance aux assistants de la solennité d'inauguration de la statue de Davoust, et la deuxième distribuée aux personnages considérables qui ont cru devoir adresser à M. le sénateur Larabit leurs félicitations. C'est dans cette deuxième édition seulement que se trouve assez longuement développée l'idée indiquée. Or, le texte du discours qui a valu à l'orateur d'Auxerre, les félicitations de Napoléon III, comprenait-il oui ou non la phrase que nous avons reproduite plus haut ? Il importerait de le savoir.

Au Corps législatif, la discussion de la loi sur la presse a commencé hier. MM. Pelletan, Jules Simon, Latour-Dumoulin, Glais Bizoin et Thiers sont inscrits contre le projet qui sera soutenu par MM. Mahieu, Lafond de St-Mur, etc. MM. Pinard, Barroche, Rouher porteront la parole au nom du gouvernement.

Comme nouvelles de l'étranger, nous n'avons à signaler que les bruits qui nous viennent de l'Italie. On parle de coup d'Etat, de dissolution de la Chambre etc. Tout porte à croire que de nouveaux orages sont prêts à éclater dans la Péninsule.

L'Agence Reuter, de Londres, publie la dépêche suivante :

Madrid, 26 janvier.

Malgré les dénégations des feuilles parisiennes, il se confirme qu'une alliance est conclue entre la France et l'Espagne pour le maintien du pouvoir temporel du pape. L'Espagne fournirait un contingent de 25,000 hommes qu'elle mettrait sous le commandement en chef du maréchal Pezuela.

J. REBOUX.

UNE CONVERSION INATTENDUE

Nous ne pouvons dissimuler notre satisfaction en voyant les progrès que fait la cause de la protection, de la défense du travail national et de la dénonciation du traité de commerce.

Dernièrement, nous voyions le *Progrès du Nord* répudier les doctrines qu'il affichait auparavant en ces termes :

« Après avoir placé la plupart des industries sous le régime de la liberté commerciale, le gouvernement français doit aller jusqu'au bout, et effacer de nos tarifs douaniers les derniers vestiges de protection qui y sont encore maintenus. »

Pour soutenir les intérêts de la candidature de M. Géry Legrand, et peut-être aussi parce qu'il se rend compte de l'opinion unanime du pays, et de la misère dans laquelle le nouveau régime a plongé la classe ouvrière, ce journal pousse le dévouement jusqu'à sacrifier ces principes qui paraissent être comme un article de foi pour tous les journaux soi-disant libéraux, et se déclare avec son candidat franchement protectionniste.

Il ne restait donc plus dans le département pour la défense du libre-échange que le journal de la préfecture et du gouvernement, le *Mémorial de Lille*, et la feuille et l'empressement avec lesquels il avait embrassé du jour au lendemain les nouvelles doctrines économiques en 1860, donnaient lieu de craindre qu'il ne fût obligé de les soutenir encore, malgré la défaveur et la répulsion que cette défection aux intérêts du pays avait attirées sur ce journal.

Eh bien ! non. Il était écrit qu'il y aurait unanimité complète dans notre centre industriel pour demander la dénonciation du traité de commerce, et, comme il était visible que l'élection de dimanche prochain allait se faire sur cette base, et que M. des Rotours n'aurait aucune chance s'il ne se montrait l'ennemi acharné du libre-échange, la préfecture, pour assurer le succès de son candidat, et après avoir pris sans doute l'autorisation du gouvernement, n'a pas hésité à commander au *Mémorial* une volte-face aussi inattendue et aussi brusque que l'avait été celle de 1860.

Le dévouement du *Mémorial* au gouvernement est tellement absolu que, nouveau Curtius, il n'a pas non plus hésité un seul instant à se précipiter avec ses nouvelles convictions dans le gouffre électoral, afin d'y aller repêcher ses anciennes convictions, et reparaitre en costume protectionniste à côté de son candidat favori.

Dans son zèle de nouveau converti, ce journal va même beaucoup plus loin que nous n'aurions jamais osé aller : il ne voit plus partout que des Anglais cherchant à saper les candidatures protectionnistes, et protégeant M. Géry Legrand, qu'ils supposent moins protectionniste que M. Des Rotours.

« Il est, dit-il, à la connaissance de tout le monde à Lille que l'argent anglais, fourni par des industriels anglais, contribue pour d'assez fortes sommes aux frais de la candidature de M. Géry Legrand. »

« Par conséquent, nos industriels du Nord ont grandement raison de se rallier à la candidature de M. Des Rotours. »

« Voilà aussi pourquoi les Anglais donnent de l'argent pour la combattre. »

« Cette conduite de leur part a dû éclairer non seulement nos industriels, mais également nos ouvriers, car c'est aussi contre eux que l'or anglais serait prodigué aujourd'hui, dans un but évidemment anglais, par des fabricants anglais qui ne devraient dans aucun cas se mêler de nos élections. »

« On ne saurait contester d'ailleurs qu'il importe beaucoup à l'Angleterre que les traités actuels soient maintenus. »

Le journal officieux va même jusqu'à parler irrévérencieusement de la majorité libre-échangiste des chambres, qui suit les impulsions gouvernementales (le *Mémorial* jette évidemment son bonnet par dessus les moulins) ; il ajoute qu'il faut élire

des députés « sachant faire admettre au gouvernement les justes griefs de nos industriels pour obtenir de son appui l'amélioration de leur position. »

« En résumé, dit encore le *Mémorial*, du jour où le gouvernement sera convaincu que pour sauver nos industries, il n'y a pas de temps à perdre, de ce jour là elles seront sauvées. »

Nous prenons acte de ces paroles et saurons les remettre en temps utile sous les yeux du *Mémorial*, si, après l'élection, il venait à les oublier et à retourner à ses avant-derniers errements.

Nous avouons que nous ne nous attendions nullement à ce renfort ; mais enfin, si le journal officieux continue à montrer la même ardeur qu'aujourd'hui, tout ira bien ; nous espérons qu'il nous donnera bientôt de nouveaux gages de sa sincère conversion.

Mais voici maintenant la considération la plus importante :

L'article du *Mémorial* n'est pas signé ; donc il vient de la Préfecture, ou du bureau de la presse du ministère de l'intérieur, ce qui est tout un ; donc, M. le préfet a la permission du gouvernement d'arborer la bannière protectionniste, aussi bien que son organe, donc le gouvernement. . . .

Ce serait vraiment une perspective trop belle, et nous demandons un'on ne nous arrache pas ces douces illusions, en prétendant que tout cela est fait uniquement pour favoriser l'élection de M. Des Rotours.

En tous cas, nous ne passerons plus pour factieux ni pour alarmistes, en disant que le traité de commerce ruine nos industriels et nos ouvriers. Nous avons les autorités avec nous, et nous pouvons les opposer aux journaux officieux de Paris, qui défendent encore, par ordre, les théories du libre échange.

J. REBOUX.

LA SIGNIFICATION de l'Élection du 2 Février

La question industrielle sert évidemment de base à l'élection de dimanche prochain. Tout le monde s'accorde à y voir une manifestation contre le libre-échange.

Le gouvernement et la préfecture, édifiés par leurs agents sur l'opinion du pays, s'empressent de donner à leurs journaux officieux l'ordre de revêtir la livrée protectionniste ;

Les candidats font assaut de protestations contre le traité de commerce ;

Les Anglais même, s'il faut en croire le *Mémorial*, deviennent combien cette élection préoccupe le gouvernement, et combien cette manifestation aura de poids sur ses décisions prochaines, puisqu'ils s'efforcent de soutenir avec leur argent le candidat qu'ils croient, à tort ou à raison, moins dévoué à la protection.

Nous adjurons les électeurs, industriels et ouvriers, de ne pas perdre de vue combien ces circonstances ont d'importance et de donner à cette élection tout le caractère d'une manifestation qui ait du retentissement.

Qu'ils se rendent au scrutin en inscrivant sur leurs bannières : *Protection du travail national ; Dénonciation du traité de commerce.*

Il est évident que les autorités ont le mot d'ordre pour ne mettre aucun obstacle à cette manifestation, qui ferait faire un grand pas au triomphe de notre cause.

Le candidat qui utilisera le mieux les indications que nous donnons ne fera pas de mal non plus à ses propres affaires, à ce qu'il nous semble.

J. REBOUX.

L'ORGANISATION SOCIALE.

Le *Moniteur industriel*, qui défend courageusement la cause du travail national, publie sous ce titre un article dont nous extrayons ce qui suit :

En économie politique, du jour où les lois de l'échange furent remplacées par les traités de commerce de 1860, l'Etat crut que le bien-être matériel allait régner. Plus de responsabilité pour ceux que le hasard, la naissance avaient placés à la tête des nations ; il suffit de prononcer les mots de liberté économique pour que tous nos maux soient guéris. Il n'est plus besoin d'étudier les moyens d'améliorer l'organisation, puisque tout peut se résoudre par le laisser faire. — Consommateurs, votre règne est arrivé ; — vous allez pouvoir enfin, à l'aide de l'offre et de la demande, vous procurer les objets nécessaires à votre existence dans des conditions normales de prix.

Vaincus en 1860 par l'adoption d'un programme économique qui devait rendre la France prospère, tous ceux qui se préoccupaient d'organisation sociale prédisaient qu'avant peu les vainqueurs se repentiraient de leurs succès.

Trop tôt, nous devons, en effet, ressentir les effets d'une doctrine où l'homme n'est protégé par aucune garantie, où l'être humain, livré à lui-même, doit se débattre contre les angoisses de la faim et la coalition de la féodalité industrielle. L'Angleterre, malgré sa puissance industrielle, avait un cancer qui menaçait son avenir : le paupérisme. Déjà avant 1860, la misère et son triste cortège de crimes, de fautes, avait trop souvent montré sa face hideuse ; mais jamais à aucune époque elle n'avait été aussi menaçante qu'après l'adoption des idées anglaises.

Laissez faire, et 12,000 ouvriers doivent à Lille recourir aux bureaux de bienfaisance ; laissez faire, et les tullistes reçoivent un salaire de 75 centimes par jour ; laissez faire, et nos métallurgistes cessent le travail ; laissez faire, et les délits augmentent, provoqués par la misère ; laissez faire, et sous l'empire de la loi de 1852, nous ne pouvons révéler qu'une bien faible partie de nos douleurs, sous peine d'aller rejoindre à la sixième chambre les victimes de notre régime économique.

Car aujourd'hui, non-seulement nous avons pour adversaires des hommes imbus de théories fausses, mais encore le monde officiel, depuis le garde-champêtre jusqu'au ministre, et la presse inspirée ne craint pas d'appeler sur nous l'attention des magistrats.

Vaincus, nous ne pouvons parler trop ouvertement sans être considérés comme des ennemis politiques. Vaincus, nous ne pouvons écrire, car l'amende et la prison pourraient être notre récompense.

Étrange situation que la nôtre ; nous sommes des perturbateurs, nous qui réclamons la Paix, nous qui sommes les adversaires de la Révolution, qui répudions tous les moyens violents, qui, producteurs, demandons sécurité pour le présent et l'avenir.

Nous qu'on stigmatise du nom de perturbateurs, nous réclamons dans l'ordre économique une organisation, et on voudrait persuader que notre résistance légale porte l'émoi dans le pays.

Est-ce sous l'empire de nos idées que le paupérisme s'est montré menaçant ? Est-ce nous qui avons laissé nos coopérateurs sans savoir si demain la faim ne les poussera pas à la violence ?

Est-ce nous encore qui avons consacré les théories des grands travaux des

villes, et laissé notre outillage social inachevé ?

Peut-on nous accuser d'avoir aidé à la construction de la féodalité industrielle, qui a créé un antagonisme entre l'ouvrier et les quelques individus qui possèdent les instruments de travail ? Avons-nous besoin de rappeler qu'autrefois l'ouvrier pouvait espérer devenir l'industriel de demain ? Aujourd'hui en est-il de même ? Non, les moyens lui font défaut pour lutter avec quelques chances de succès contre les sociétés disposant d'énormes capitaux.

Industrie, agriculture sont actuellement livrées au laisser-faire, et c'est alors que partout la misère grandit, qu'on vient dire aux travailleurs : « Si vous manquez de pain, si vos bras sont inoccupés, vous devez faire peser la responsabilité de votre situation sur les industriels ; ils sont doublement coupables ; car alors que vous ne savez comment faire face aux besoins de chaque jour, en demandant la dénonciation du traité de commerce, ils sollicitent des privilèges que vous devez payer. »

Non contents de notre ruine, non contents encore d'avoir par l'application du laisser-faire aidé au développement du paupérisme, vous voulez nous rendre responsables de vos fautes, et espérez que votre tactique provoquera les ouvriers contre nous.

Que vous importe une révolution ! vous spéculerez alors sur la baisse, car vous n'êtes pas producteurs ; jamais vous n'avez tenu l'outil, dirigé une usine industrielle.

Economistes officiels, contemplez votre œuvre, elle est fructueuse ; mais n'oubliez pas convaincre les producteurs ; ils ont été trop durement éprouvés. Peut-être pourrez-vous étouffer nos plaintes par les armes dont vous disposez. N'oubliez pas que si, par malheur, vous qui parlez de liberté, vous nous réduisez au silence, vous pourriez durement expier votre conduite.

A vos attaques, à vos dénonciations, nous répondrons en cherchant les moyens d'asseoir l'organisation sociale sur des bases solides ; en repudiant tout compromis avec la Révolution, capitaines, nous ne séparerons pas les intérêts de nos soldats des nôtres, et sur tous les points du pays bientôt nous verrons s'élever une immense protestation contre qui protège les industries étrangères au détriment de notre production nationale.

L. CARRÉ.

LES MORTS ET LES BOULEVARDS

Tandis que les sénateurs appoient leur sanction à la loi militaire, la seconde Chambre discutait l'opportunité du nouveau projet révisé par le baron féodal, préfet de la Seine. Nous voulons parler du boulevard qui doit traverser le cimetière Montmartre.

Cette question n'est pas seulement une question d'édilité parisienne, c'est aussi une question française qui ne doit pas nous demeurer étrangère. Si la nation tout entière ne s'associe pas à la protestation qu'a fait naître à Paris l'étrange pensée de M. le sénateur-préfet, qui nous dit que nos Hausmann au petit pied, dans leur manie d'embellissements, ne viendraient pas un jour, eux aussi, bouleverser nos cimetières communaux violer les tombes de nos aïeux, sous prétexte de prolonger une rue Impériale ou une avenue Napoléon ?

Ce n'est point que nous ayons l'intention de discuter le débat qui s'est élevé au sein du Corps législatif. Dieu nous en garde ! Nous craignons trop de tomber dans le compte-rendu « autre » dans le compte-rendu « parasite », dans le compte-rendu « parallèle », enfin dans un de ces compte-rendus-traquenards qui mènent en droite ligne au Tribunal correctionnel. Nous ne dirons même pas les noms des